

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 24 novembre 2022	N° 2022-782

Convocation du 17 novembre 2022

Aujourd'hui jeudi 24 novembre 2022 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, M. Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kevin SUBRENAT, M. Jean Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Anne LEPINE
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Thierry MILLET à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Michel POIGNONEC
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Fabien ROBERT excusé à partir de 14h35 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY excusée à partir de 14h35 le 25 novembre

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Delphine JAMET le 24 novembre
M. Pierre HURMIC à Mme Delphine JAMET de 11h37 à 12h20 et de 14h35 à 15h28 le 25 novembre
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à M. Alain GARNIER DE 14h à 15h le 25 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU de 16h46 à 17h38 et à M. Frédéric GIRO à partir de 17h39 le 24 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 17h le 25 novembre
M. Patrick LABESSE à Mme Laure CURVALE à partir de 18h15 le 24 novembre
M. Alain GARNIER à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 18h27 le 24 novembre
M. Jean TOUZEAU à M. Jean François EGRON à partir de 16h04 le 25 novembre
Mme Marie Claude NOEL à Mme Céline PAPIN le 25 novembre
M. Jean François EGRON à Mme Françoise FREMY à partir de 18h15 le 24 novembre
Mme Claudine BICHET à M. Maxime GHESQUIERE à partir de 17h55 le 24 novembre
Mme Claudine BICHET à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 12h15 le 25 novembre
M. Jean Jacques PUYOBRAU à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 16h le 25 novembre
Mme Brigitte BLOCH à M. Patrick PAPADATO à partir de 18h16 le 24 novembre
Mme Céline PAPIN à Mme Marie Claude NOEL à partir de 16h12 le 24 novembre
Mme Andréa KISS à Mme Véronique FERREIRA le 24 novembre
M. Patrick PAPADATO à M. Olivier CAZAUX jusqu'à 10h54 et à partir de 16h37 le 25 novembre
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h14 le 25 novembre
M. Baptiste MAURIN à Mme Amandine BETES à partir de 15h le 25 novembre
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean TOUZEAU le 24 novembre
Mme Stéphanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX le 24 novembre
Mme Amandine BETES à Mme Christine BOST le 24 novembre
Mme Christine BONNEFOY à M. Jean Marie TROUCHE à partir de 16h10 le 25 novembre
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES jusqu'à 16h48 et à Mme Pascale PAVONE à partir de 16h50 le 24 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Baptiste MAURIN jusqu'à 17h29 le 24 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY de 11h25 à 12h20 et à partir de 14h35 le 25 novembre
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Béatrice SABOURET à partir de 18h14 le 24 novembre
Mme Pascale BRU à M. Thierry TRIJOLET à partir de 17h39 le 24 novembre
M. Alain CAZABONNE à M. Michel LABARDIN à partir de 16h30 le 24 novembre
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 11h57 le 25 novembre
M. Thomas CAZENAVE à M. Stéphane MARI le 24 novembre
M. Gérard CHAUSSET à M. Serge TOURNERIE le 24 novembre

Mme Camille CHOPLIN à M. Cyrille-Radouane JABER à partir de 18h56 le 24 novembre
M. Max COLES à M. Fabien ROBERT à partir de 18h25 le 24 novembre
M. Max COLES à M. Michel LABARDIN à partir de 16h15 le 25 novembre
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 17h le 24 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 24 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET jusqu'à 10h07 et à partir de 15h32 le 25 novembre
M. Christophe DUPRAT à M. Jérôme PEScina à partir de 16h46 le 24 novembre
M. Olivier ESCOTS à M. Jean Claude FEUGAS à partir de 19h le 24 novembre
Mme Anne FAHMY à Mme Fabienne HELBIG à partir de 17h30 le 24 novembre
Mme Françoise FREMY à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h14 le 25 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean Marie TROUCHE à partir de 16h49 le 24 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Simone BONORON à partir de 16h30 le 25 novembre
Mme Anne Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOULET jusqu'à 17h le 24 novembre
Mme Daphnée GAUSSENS à M. Gwenaël LAMARQUE le 24 novembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Cyrille-Radouane JABER de 14h35 à 15h35 le 25 novembre
M. Frédéric GIRO à M. Alexandre RUBIO jusqu'à 17h15 le 24 novembre
M. Stéphane GOMOT à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h36 le 24 novembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Sylvie JUSTOME à partir de 18h45 le 24 novembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY le 25 novembre
M. Cyrille-Radouane JABER à M. Maxime GHESQUIERE jusqu'à 16h50 le 24 novembre
Mme Nathalie LACUEY à M. Serge TOURNERIE le 25 novembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Eve DEMANGE le 24 novembre

Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h10 le 25 novembre
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Claudine BICHET jusqu'à 15h43 le 24 novembre
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoit RAUTUREAU à partir de 16h21 le 24 novembre
M. Jacques MANGON à M. Fabrice MORETTI à partir de 17h51 le 24 novembre
M. Jacques MANGON à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 14h35 le 25 novembre
M. Guillaume MARI à M. Didier CUGY jusqu'à 16h et à partir de 17h45 le 24 novembre
M. Fabrice MORETTI à M. Christian BAGATE jusqu'à 17h04 le 24 novembre
M. Pierre de Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Béatrice SABOURET le 25 novembre
M. Benoit RAUTUREAU à Mme Christine BONNEFOY à partir de 19h le 24 novembre
M. Franck RAYNAL à M. Patrick PUJOL de 17h15 à 18h13 le 24 novembre
Mme Marie RECALDE à Mme Béatrice DE FRANCOIS le 25 novembre

M. Bastien RIVIERES à M. Patrick LABESSE le 25 novembre
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON jusqu'à 12h20 le 25 novembre
Mme Karine ROUX LABAT à M. Christian BAGATE à partir de 18h48 le 24 novembre
Mme Nadia SAADI à M. Olivier CAZAUX à partir de 18h le 24 novembre
Mme Béatrice SABOURET à Mme Fatiha BOZDAG jusqu'à 18h05 le 24 novembre
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Anne Eugénie GASPARD à partir de 18h30 le 24 novembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Christophe DUPRAT à partir de 16h15 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT à partir de 16h59 le 24 novembre

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 24 novembre 2022	<i>Délibération</i>
	Direction de la multimodalité Service études, animation territoriale, marketing	<i>N° 2022-782</i>

Pacte Mobilité entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Bordeaux Métropole - Décision - Autorisation

Monsieur Nordine GUENDEZ présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le nombre de déplacements quotidiens domicile-travail ne cesse d'augmenter (+ 16% entre 2009 et 2017 (source Enquête déplacements allégée 2017) représentant à eux seuls 15% des déplacements au sein de la Métropole, déplacements qui s'effectuent majoritairement en voiture. Pour agir sur les pratiques de mobilité des salariés, les entreprises du territoire constituent des relais essentiels pour atteindre les usagers. C'est pourquoi, la Métropole s'investit auprès des entreprises pour favoriser les démarches de plan de mobilité et les encourager en valorisant les efforts réalisés pour accompagner la mobilité de leurs salariés.

Dans ce cadre, Bordeaux Métropole propose depuis 2010 aux employeurs du territoire métropolitain un service de conseil en mobilité, afin de diffuser et d'appuyer techniquement les démarches de Plan De Mobilité Employeur (PDM-E) sur le territoire métropolitain. A ce jour, près de 90 employeurs ont adopté un PDM-E individuel ou collectif sur la Métropole ce qui représente plus de 80 000 salariés.

Bordeaux Métropole est également associée depuis 2011 à l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (l'ADEME) et à la CCI de Bordeaux pour animer le Club de la Mobilité, un réseau de porteurs de projets de Plans de Mobilité d'Entreprises (PDM-E), dont l'objectif est la diffusion de ces démarches de mobilité durable auprès des employeurs du territoire métropolitain, mais aussi leur mise en relation et leur promotion. Dans le cadre de la Charte des Mobilités adoptée le 6 février 2015, le Club de la Mobilité a été identifié comme étant chef de file de la mesure PP1 intitulée « Contrat Employeurs-Salariés-Collectivités », renommée depuis « Pacte Mobilité » dans le cadre des négociations avec les employeurs intéressés par la démarche. Ces Pactes ont pour but d'approfondir les PDM-E aboutis pour une inscription opérationnelle dans la durée d'actions co-construites entre Bordeaux Métropole et l'Employeur signataire et devant impacter notablement les pratiques de mobilité des salariés.

Plus récemment, le Schéma des mobilités de Bordeaux Métropole, voté en septembre 2021, prévoit dans son action n°13 « Innovation et Logistique – Déployer les Plans de Mobilité Employeurs », la réalisation de 400 Plans de Mobilité Employeurs (PDM-E), 30 Plans de

mobilité Inter-Entreprises (PMIE) et la signature de 10 Pactes Mobilité avec les plus grands employeurs du territoire.

Avec un effectif de près de 1200 personnes, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) est l'un des pôles d'emplois les plus importants de la métropole bordelaise, qui génère d'importants flux de personnels et visiteurs.

Après s'être engagée dans la signature d'un premier Pacte Mobilité le 15 mai 2018 dans la poursuite du PMIE de Bordeaux Lac, dans lequel elle était activement impliquée depuis 2011, la Caisse des Dépôts s'est fortement investie dans la promotion des modes alternatifs à la voiture individuelle auprès de ses salariés et a décidé de dédier 20% du temps de sa chargée de mission « dialogue social » au suivi et au développement des actions en faveur des mobilités alternatives inscrites dans le Pacte 2019-2021.

Cette forte implication a permis la mise en œuvre d'actions particulièrement exemplaires pour favoriser la mobilité alternative ou la « démobilité » des salariés, comme par exemple la création d'un local à vélo de 60 places avec casiers individuels, la réservation de places de covoiturage, l'installation de bornes de recharge électrique, l'achat de 10 Vélos à Assistance Electrique (VAE) pour les déplacements domicile / travail et professionnels des salariés.

De son côté, Bordeaux Métropole a pu faire bénéficier la CDC des améliorations en faveur des mobilités douces (aménagement piétonniers, cyclables, installation d'un box vélo sécurisé TBM rue de la Jallère pour le dernier kilomètre), une expérimentation de six mois sur la ligne 25 du réseau TBM (Transports Bordeaux Métropole) visant à augmenter la fréquence à 15 minutes aux heures de pointe depuis l'arrêt Brandenburg du Tram B (non pérennisée), l'organisation de villages mobilités afin d'informer les agents sur les solutions alternatives de déplacements domicile/ travail, l'organisation de 3 webinaires...

Fort des résultats déjà obtenus sur les pratiques de ses salariés, la CDC souhaite poursuivre la dynamique engagée sur son futur site à Euratlantique par une démarche d'accompagnement au changement destinée à ses salariés.

Bordeaux Métropole et la Caisse des Dépôts souhaitent donc acter la poursuite de leur engagement réciproque en faveur d'une mobilité durable à travers un nouveau Pacte Mobilité (2023-2025), objet de la présente délibération.

Ce Pacte a ainsi pour objectif de mettre en place, de part et d'autre, des actions concrètes permettant de faciliter les synergies concourant à un usage toujours plus important des modes alternatifs à la voiture individuelle. Il se matérialise ainsi par un plan d'actions ci-annexé décliné en dix thématiques.

Parmi les actions les plus importantes de ce plan d'actions, peuvent être citées les actions suivantes :

Caisse des Dépôts :

- Mobilisation d'un collaborateur comme référent mobilité (0,2 ETP) ;
- Actualisation du plan de mobilité suite au déménagement (enquête/cartographie) ;
- Déploiement d'un dispositif de Conseil personnalisé en déplacement auprès des salariés ;
- Elaboration d'un plan de communication interne sur toutes les mobilités alternatives (Ter, TC, covoiturage, modes actifs...) ;
- Augmentation de la prise en charge employeur du Cité pass salariés (80%) ;
- Création de 6 places de covoiturage, de 5 places véhicules électriques + 20 pré-équipées ;
- Déploiement du télétravail ;
- Recrutement d'ambassadeurs mobilité en interne ;
- Réalisation d'un bilan annuel des actions menées.

Bordeaux Métropole :

- Accompagnement de la CDC par un conseiller en mobilité BM ;
- Mise à disposition d'un outil numérique d'élaboration de diagnostic mobilité ;
- Participation des conseillers mobilité de BM aux animations de la CDC (2 / an) ;
- Accompagnement pour l'élaboration d'un guide mobilité interne ;
- Information sur les évolutions des différents réseaux de transport de BM ;
- Dispositifs proposés par BM : aide acquisition VAE, prêt de vélo, tarification solidaire, cité pass TC... ;
- Accompagnement pour l'organisation de speed dating sur le covoiturage ;
- Lancement d'une démarche d'élaboration d'un plan de mobilité inter-entreprises sur le secteur Euatlantique en 2025 ;
- Réalisation d'un bilan annuel des actions menées.

Pour chacune de ces actions, des éléments de calendriers sont précisés ainsi que les moyens mis en œuvre. L'organisation de comités de suivi trimestriels et d'un comité de pilotage annuel de bilan des actions menées permettra de réaliser un suivi périodique afin de s'assurer du bon déroulé des actions programmées.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5217-2 ;

VU le Code des transports et notamment ses articles L1214-1 et suivants ;

VU la délibération n°2011/0052 du Conseil communautaire du 21 janvier 2011 portant sur l'accord de partenariat pour la mise en œuvre d'un plan de mobilité durable pour les entreprises ;

VU la délibération n°2011/84 du Conseil communautaire du 11 février 2011 relative à l'adoption du Plan Climat de Bordeaux Métropole ;

VU la délibération n°2012/0356 du Conseil communautaire du 25 mai 2012 relative aux modalités de participation aux démarches de Plans de déplacements d'Entreprises ;

VU la délibération n°2013/0887 du Conseil communautaire du 15 novembre 2013 relative à la Charte des Mobilités de la Métropole Bordelaise ;

VU la délibération n°2016-7 du Conseil métropolitain du 22 janvier 2016 portant sur la Stratégie métropolitaine des mobilités ;

VU la délibération n°2021-580 du Conseil métropolitain du 23 septembre 2021 portant sur le Schéma des mobilités ;

VU la délibération n°2017-331 du Conseil métropolitain du 19 mai 2017 portant sur le Pacte mobilité entre la Caisse des Dépôts et Bordeaux Métropole ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE les actions menées par la Caisse des Dépôts en faveur de la mobilité sur son site actuel de Bordeaux Lac et dans le projet immobilier Rue Amédée Saint-Germain qu'elle met en œuvre pour son déménagement à Euratlantique, ainsi que son engagement aux côtés de Bordeaux Métropole dans le cadre du Pacte Mobilité, s'inscrivent pleinement en cohérence avec les objectifs de report modal fixés par Bordeaux Métropole dans son Plan Climat et ses actions en faveur des plans de mobilité inscrites dans son Schéma des

mobilités ;

DECIDE

Article unique : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer le Pacte mobilité ci-annexé et tout acte afférent.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 novembre 2022

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 1 DÉCEMBRE 2022	Pour expédition conforme, le Conseiller délégué, Monsieur Nordine GUENDEZ
DATE DE MISE EN LIGNE : 1 DÉCEMBRE 2022	